



Vous attendent le 2 mars 2025

Au gymnase du champ de tir
Rue Jean Mermoz
52300 Joinville

Dimanche 2 mars 2025

Compétition fleuret

Catégories : M9, M11, M13

Fleuret animation

Catégories : M5, M7

Horaires



M13 *lame 2*

Appel : 9h00 scratch : 9h15 début des assauts : 09h30



M11 *lame 2*

Appel : 10h00 scratch : 10h15 début des assauts : 10h30



M9 *lame 0*

Appel : 11h00 scratch : 11h15 début des assauts : 11h30



M7 et M5 *lame 0*

Appel : 12h00 scratch : 12h15 début des assauts : 12h30

Droit d'engagement : 10 euros

Formule :



1 tour de poules (avec décalage par club), puis tableau d'élimination directe



Pour les M11, M13 : poules : 4 touches/3mn puis tableaux éliminatoires : 8 touches/2x2 mn avec 1 mn de pause.



Pour les M9 : poules : 3 touches/2 mn puis tableaux éliminatoires : 6 touches/2x2 mn avec 1 mn de pause.



Pour les M5, M7 : 2 tours de poules (une première avec décalage par club et une deuxième par niveau), poules de 4 : 3 touches/2 mn, pas de tableau éliminatoire.

Les inscriptions doivent être faites en ligne sur le site extranet de la FFE avant le mercredi 26 février 2025 à 23h59 ou auprès de :



Mr HENRY Vincent, président :

escrime.joinville52@outlook.com

06 70 84 29 99



Mme SEMBENI Carole, secrétaire :

secretariat.escrime52@gmail.com

Arbitrage

Il est demandé aux clubs de prévoir un arbitre de niveau départemental minimum pour 4 tireurs inscrits sur la compétition. Pour les arbitres de la ligue Champagne-Ardenne validation des arbitres en formation.

Directoire technique

Il sera composé des maîtres d'armes présents et d'un représentant de chaque club sous la responsabilité du maître d'armes, M. NESMON Thierry.

Ce directoire technique sera établi et se réunira avant le début de la compétition, le dimanche à 9h00.

Tenues

Elles doivent être conformes aux normes prévues par la FFE.

Restauration et hébergement

Une buvette et restauration sera à la disposition de tous, tout au long de la journée.

Dotation

Récompenses aux quatre premiers tireurs garçons et filles dans chaque catégorie et chaque compétition.

Une récompense sera donnée à tous les tireurs M5 et M7.

Règlement pistes et responsabilités

Le Club des Mousquetaires de Joinville décline toutes responsabilités en cas de vol dans les vestiaires, sur les pistes ou dans les gradins.

L'accès aux pistes est réservé uniquement aux tireurs appelés, aux maitres d'armes, aux arbitres et aux bénévoles. Un seul accompagnateur par tireur appelé sur les pistes sera toléré.

Toute personne autorisée à pénétrer sur les pistes, devra porter des chaussures de sport adaptées et propres.

La nourriture est interdite sur la zone de compétition.

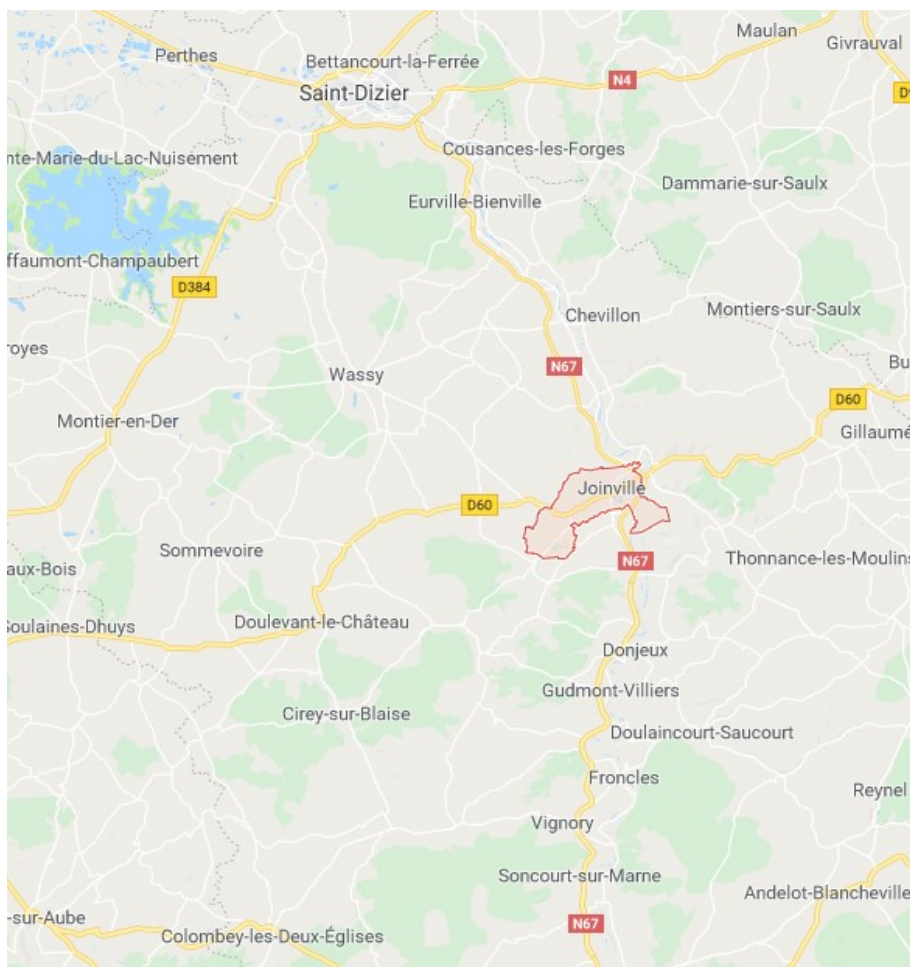
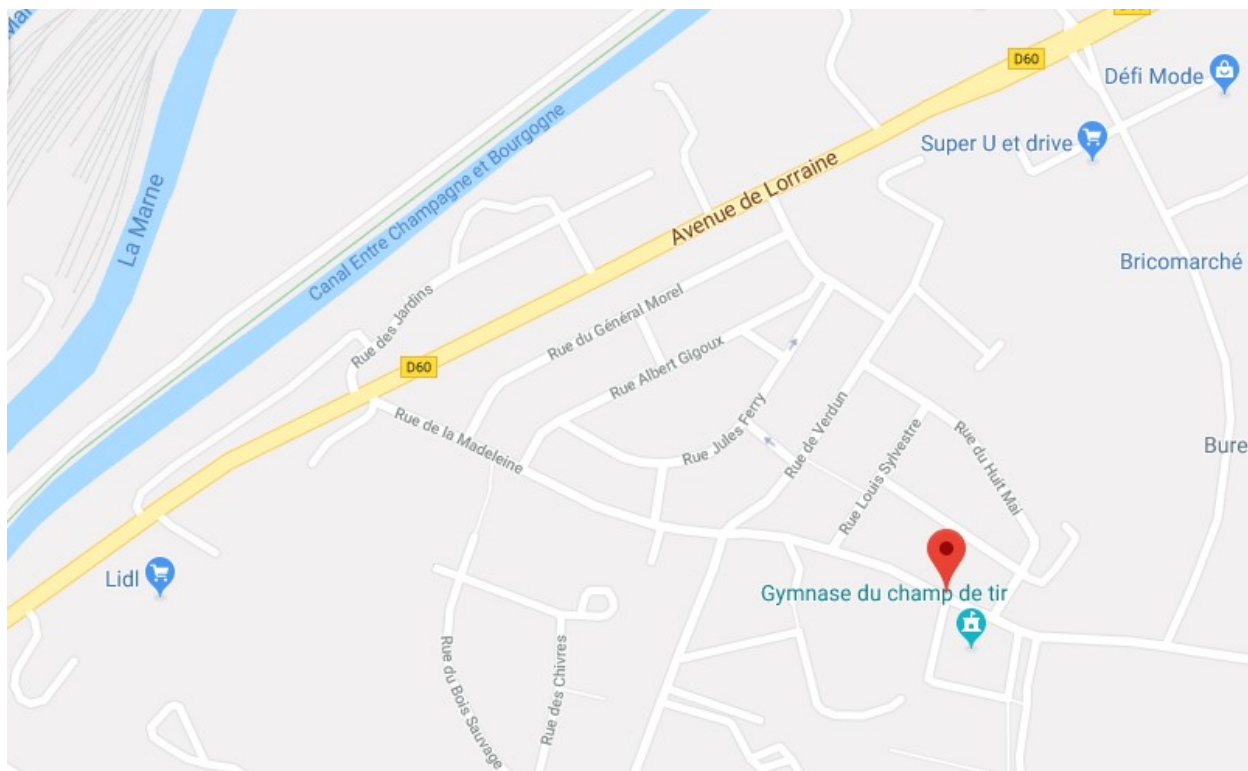
Toute contestation se fera au niveau de la zone informatique et fera l'objet, si nécessaire, d'une réunion du directoire technique.

Un stand de vente de matériel sera présent

Espérant vous voir nombreux à cette manifestation qui se veut conviviale, solidaire, fairplay, recevez, Mesdames et Messieurs, mes salutations les plus sportives.

Le Président
Vincent HENRY

Plan d'accès



Depuis la N67, prendre
sortie Joinville-est
Tournez sur le super U,
Longez la gendarmerie
Au stop tournez à
droite
Le gymnase est à 50
mètres sur la gauche